



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E49123

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2025

ÉDITÉ LE 15/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1990
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 24/12/2020
400 000

Raison sociale : DEC ENERGIES DAX

83 ALLEE DESTANQUE
ZAE ATLANTISUD
40230 ST GEOURS DE MAREMNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 96 B 319 409 714 268

Téléphone : 05 58 74 70 20
Portable : 06 70 75 94 11

Fax :

Siret : 409 714 268 00094

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0011155 0

Site Internet : www.dec-energies.fr
E-mail : contact@dec-energies.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2715048

Responsabilité légale :
DARRICAU JEAN-MARC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2714802

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Effectif moyen : 44 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	04/04/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/04/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09